CNHS - Hockey Subaquatique

Samedi 18 avril – dimanche 19 avril 2026

1. Accueil des participants :

NA : Patrice Deyzieux - 112 voix
BPL : Carole Gillet- 159 voix
Grand Est : Célie Veuillet - 95 voix
IDF : Frantz Klein – 246 voix
HdF : Philippe Van Rechem - 79 voix
PACA : Guy Occhipinti- 180 voix
AURA : Karine Paulin - 151 voix

Autres présents :
Dominique Ruaux, Président
Hélène Fauqueux, Chargée des finances
Gilbert Ciulla, Secrétaire
Laurent Prades, Equipes de France
Cécile Roussel, CNC
Sébastien Dotte, CNA et référent CMAS
Karine Frisse, CNI
Alexandre Davion, CNA
Patrick Benoit, CNA, formation des arbitres
Julie Vincent, CNA, responsable gestion des arbitres
Anne Henckes, CNM
Andrew Hazell (AURA)

Excusé :
OPM : Laurent Beigbeder - 121 voix (représenté Guy Occhipinti)

Absent :
GUA : Gilles Renaison - 23 voix

Points divers à traiter :

- Quota junior – 13 équipes à Rennes.
- diffusion classement prison sur Whatsapp
- Communication MoreSport (commentaires live)

2. CNHS et FFESSM

2.1. Approbation des derniers CR CNHS

Approuvés à l'unanimité

2.2. Budget de la saison

Budget total saison 25/26 de 172,5 K€ dépensé : 45 K€, soit :

- Réunion : 7,5 K€ pour 3,7 K€ dépensé
- FG et matériel : 8,5 K€ pour 2,6 K€ dépensé (klaxon de prévu)

Vestiaire arbitres avec fourniture de Lycra cette année, les maillots de bain seront sur le budget 2027

- Formations : 6,8 K€ pour 1,2 K€ dépensé
- Championnats : 51 K€ pour 5 K€ dépensé
- HN et EDF : 99 K€ pour 33 K€ dépensé

Poste très élevé dû notamment à l'obligation des organisateurs du Championnat en Turquie qui ne laisse pas le choix, pour des raisons de sécurité, du logement et des transferts des équipes en l'hôtel et la piscine.

Nouveau process de remboursement sur la plateforme Eurécia pour les arbitres et coachs EDF. Les accès sont individuels et personnels, le lien est envoyé par la fédération à chaque personne concernée. Les factures club sont toujours traitées suivant la procédure actuelle.
Les NF sont saisies en ligne avec le téléchargement des justificatifs, envoyées au chargé de finance de la commission pour validation, puis transmises à la fédé pour paiement. Si la saisie est faite avant le jeudi de la semaine qui suit l'événement, le règlement est fait le mardi de la semaine suivante. Un tuto est en élaboration et sera envoyé à tous les arbitres.

3. Collèges nationaux

3.1. Collège National des Arbitres (CNA) (Téléchargement CR Jan 2026)

- Camille Deimat a souhaité arrêter le CNA
- Alexandre Davion arrête sa mission de coordinateur, il assure l'intérim des affaires courantes jusqu'au prochain CNA. Si au prochain CNA il n'y a personne pour le remplacer, le CNA passera sous tutelle de la CNHS comme cela est prévu dans son règlement intérieur. Comme partout nous sommes confrontés à une problématique de bénévoles, le CNA rappelle qu'il est ouvert à discuter de toute candidature pour venir rejoindre son effectif.
- Un élève AN1 qui suit sa formation dans une région peut passer l'examen dans une autre région, les RA des régions concernés échangent sur la formation suivie.
- Année joker pour grossesse, qui ne sera pas une année blanche.
- Test à la Manche 2 des numéros sur les bras pour quelques équipes. Positif pour les arbitres. Marquage fait avec un marqueur anallergique style Posca, la tenue sur la peau au fil des matchs n'est pas concluante.
  Un nouveau test sera fait sur la D4 sur l'ensemble des équipes présentes avec des tatouages éphémères suivant devis, concernant les autres championnats pour cette année le marquage sera non obligatoire.
  Site de ventes de n° :
  https://cadeauxparticipant.com/produits-natation-triathlon-swimrun-personnalises-2/tatouages-temporaires-numerotes/

https://la-boutique-des-organisateurs.fr/tatouage-ephemere/626-tatouage-numero-pour-bras-ou-jambe.html

- Besoin d'un stock de gants de grande taille, test éventuel de mitaine jaune, maillot de bain au budget 2027.
- A été débattu sur le fait de la possibilité de faire des enregistrements audio des arbitres. Le CNA refuse mais n'est pas hostile à équiper l'arbitre principal d'un micro pour annoncer la décision finale pour qu'elle soit expliquée et comprise de tous. Cette option est disponible avec le klaxon développé en GE qui est équipé de 2 haut-parleurs positionnés de chaque côté du bassin. Ceci pourrait être testé à la Manche 3.
- Renforcer la présence de l'arbitrage dans le collectif France
- Le CNA demande aux présidents de région de rappeler à leurs clubs que les joueurs doivent avoir un comportement respectueux vis-à-vis des arbitres. Seul le capitaine ou le coach peut s'adresser aux arbitres. Sur les prochains championnats les arbitres tendront vers une tolérance zéro et mettront des prisons aux joueurs non capitaine.
- Tournoi international au Portugal : Alex Davion sera présent avec Vincent Heurtaut qui sera formé pour être arbitre international actif ce qui permettra d'avoir un L3 supplémentaire pour Clermont en 2027.
- La sélection des arbitres pour les championnats du monde a changé au niveau de la CMAS, le CNA n'a plus la main pour proposer des noms.
  Partiront en Turquie, Sébastien Dotte et Patrick Benoit

- **Formation des arbitres**

Bilan des formations 2025 :

- 23 inscrits
- 18 participants aux formations (Stage F et championnat)
- 11 présents à l'examen
- 8 reçus

Formation 2026 :

- 12 élèves sur stage France
- 13 élèves sur championnats
- 3 réactivations demandées en début de saison, 1 faite sur le championnat junior, les 2 autres ont décidé de le faire l'année prochaine.
- 7 annulations dont 3 la veille, 4 formateurs pour 3 candidats sur le stage de Clermont
- 11 candidats prêts à passer l'examen, 2 examens de prévus, 1 sur mais le 2ème manque de formateurs et sera peut être annulé.
- fichier de suivi des candidats a été mis en place et partagé avec tous les RRA, rempli à l'aide d'un QR Code.
- 4 nouveaux formateurs ont été validés.
- Il n'y aura pas de nouveaux candidats en 2027 du fait du championnat du monde et de la complexité du calendrier, seuls les candidats 2026 n'ayant pas passé l'examen cette année pourront passer l'examen en 2027

La formation est théoriquement prévue sur 2 ans, mais le CNA n'exclut pas la possibilité d'une 3ème année.
Aujourd'hui les élèves font 1 stage France, 1 championnat national et 1 examen en championnat national avec le samedi soir l'examen théorique. Il s'avère que cet examen théorique crée beaucoup de pression chez les candidats et on peut observer des différences d'arbitrage avant et après

l'examen. De ce fait il pourrait être décalé soit le samedi matin avant le début du championnat soit sur un stage France. Pour unifier l'examen pratique il a été adopté que seul un débrief rapide sera fait à la fin du match mais pas d'intervention en match, cette pratique est mise en place par tous les formateurs.

- **Bilan arbitrage 2025**

- 145 arbitres dont 130 actifs
- 27 arbitres n'ont pas fait de vœux avant le CNA.
- Les championnats en déficit sont : la manche 3 (10/18) et la D3M/D3F (10/18)

Pour une gestion plus facile par Julie et une bonne visibilité, il est demandé à l'ensemble des arbitres de bien se positionner avant la réunion du CNA. Pour rappel, l'année blanche est une année faite pour palier à un événement exceptionnel (blessure) et pas à un manque d'envie d'arbitrer. Certains arbitres renoncent pour des coûts financiers… Des arbitres qui par le passé étaient volontaires pour venir arbitrer en plus de leur quotas et pallier au manque, aujourd'hui refusent car il y a le risque d'avoir à mettre de l'argent de leur poche.

Pour pallier au manque d'arbitre, pourquoi ne pas mettre des AN1 sur le championnat benjamin ?

3.2. Collège National des Commissaires (CNC)

Le CNC n'a pas fait de réunion depuis la dernière CNHS et aura plus de sujet pour la CNHS d'automne.

Nous avons de plus en plus de mal à avoir des équipes sur le challenge des + de 35 ans, cette année 6 équipes inscrites. Plusieurs questions se posent sur le format, le lieu, comment faire pour qu'il continue à vivre, comment le dynamiser ?

Le CNC demande à avoir bien en amont pour chaque championnat le nom des RA et la liste des arbitres pour chaque championnat.

Intégration dans la réglementation de la modification sur l'assurance individuelle accident qui n'est plus obligatoire. (Applicable au 1er septembre 2026). Ce point est aussi à clarifier sur les risques qui pourraient en découler et notamment en termes de responsabilité en cas d'accident sans tiers lors d'une compétition.

Modification de la règlementation concernant les étrangers qui seront limités à 2 au 1/09/2026 sans distinction de notion de résidence, la question de binationaux est soulevée, Dominique envoie un courrier au DTN pour demander de clarifier la situation.

- **Projet Licence compétition** (téléchargement Lettre de la fédération)

Cette nouvelle licence a été présentée au CDN de février et sera voté au CDN de juin. Celle-ci impute une augmentation :

  - + 20 € pour les adultes (plus de 16 ans)
  - + 10 € pour les jeunes (de 12 ans à moins de 16 ans)
  - + 1 € pour les enfants (moins de 12 ans)

La logique voudrait que ce soit voté en AG et non par le CDN comme le stipule les statuts de toute association quand elle souhaite augmenter les cotisations.

Le motif évoqué est une baisse des subventions de l'état, ainsi qu'un coût des événements sportifs en hausse.
Y aurait-il une quote-part reversée aux commissions avec une augmentation des budgets ?

La fédération de natation a fait avant Covid une distinction entre licence loisir et compétition, elle avait augmenté de 20-30% la licence compétition mais avait diminué la licence loisir de 40%.

Dominique va envoyer un courrier à Fred Di Meglio lui notifiant notre position.

3.2.1. Championnats jeunes

Cette saison ont été fait des tests interzone (IDF et HDF, AURA et GE, NA et BPL) tout en conservant les quotas de chaque région. Le but étant de permettre aux jeunes de faire un vrai championnat surtout pour les régions où il y a peu d'équipes.

La 1ère journée en IDF a été un peu chaotique avec l'obligation de faire 3 terrains pour que tous les matchs puissent être joués, l'organisation de prise d'arbitrages de HDF mal appréhendée, mais complétement corrigée sur les autres journées. Sous prétexte de tests la composition des équipes des HDF n'était pas conforme à la règlementation, pour l'année prochaine les HDF annoncent que tous les clubs seront autonomes et qu'il n'y aura plus de regroupement régional ce qui rendra beaucoup plus simple l'organisation. Par ailleurs, les compositions des équipes aux championnats nationaux étaient différentes qu'aux championnats test. Les HDF ont fait l'effort d'accepter le calendrier de l'IDF et de faire le déplacement sur toutes les manches. Pour l'année prochaine, il faudra faire de l'alternance, le cout de déplacement des équipes est important et il faudra l'appréhender.

AURA et GE un week-end de compétition à Mulhouse sans polémique, mais la ligne rouge se sont les quotas, est ce qu'à l'avenir ils seront mutualisés ou chaque région conservera ses quotas ?

Les classements et les remises de récompenses ont été faits en intégrant les toutes les équipes sans distinction de région.

Gros point positif les jeunes ont adoré la formule et souhaitent reconduire la formule à l'avenir.

En conclusion, malgré quelques bugs ça s'est très bien passé les jeunes ont pris beaucoup de plaisir mais la formule ne fonctionne pas pour les budgets, les podiums et les quotas. La question est de savoir si le championnat de France doit être représentatif du territoire français ou est que le CF est le championnat des meilleures équipes ?

A la base, l'idée des interzone était de mutualiser les quotas pour avoir les meilleures équipes en championnat de France avec l'éventualité qu'une région n'y soit pas représentée.

Soumis aux votes :

Est-ce que la future formule de championnat doit assurer à chaque région une représentation dans chaque catégorie jeune ?

Non : BPL, IDF, HDF, AURA, --> 635 voix Abstention : --> 0 voix Oui : NA, EST, OPM, PACA, --> 508 voix

Le groupe de réflexion reprend son travail en tenant compte du vote.

3.2.2. Logiciel de gestion d'équipes et contrôle licences

Au niveau régional, seul GE fonctionne avec le fichier Excel.

Concernant les CF, Lagny a envoyé ses dossiers licences Manche 2 et D2F suivant ce protocole. Certes le travail initial est un peu lourd, mais une fois le fichier alimenté des documents il est très simple de faire évoluer les équipes d'une saison à une autre. Il faut environ 5-6' pour le contrôle.

Il faudrait demander à Eric d'organiser 1 ou 2 visio (juin et septembre) pour former les clubs à l'utilisation ainsi que les arbitres au contrôle.

Pour la saison 2027, test obligatoire en IDF sur 1 division et libre utilisation au national avec l'objectif de l'imposer en 2028.

Lien de téléchargement du fichier : https://www.cyberpieces.eu/Hockey/upload/Entraineur_V2.zip

Certaines personnes à la fédé travaillent sur l'automatisation des contrôles entre licences, CACI. Le CNC se réunit la semaine prochaine sur le sujet.

Elle a aussi un projet de mise en place d'un système d'inscription mais plus orienté, dans un 1er temps, individuel que sport collectif.

3.2.3. Tirage au sort des poules CF D2M, D3M, D4M

D2			
Poule A	**Poule B**	**Poule C**	**Poule D**
RENNES 2	LAGNY-M&G	LILLE 1	IFONTENAY 2
SQUALE TEAM	BREST	MULHOUSE	OKEANOS
LYON	MOANA	MORLAIX	CORBIE

D3			
Poule A	**Poule B**	**Poule C**	**Poule D**
MOIRANS 2	FRANCONVILLE 2	COMBOURG	TOULOUSE
HOPE	DINAN 2	SEDAN	LILLE 2
PESSAC 2	CAHORS	CLERMONT	NOGENT/SEINE

D4			
Poule A	**Poule B**	**Poule C**	**Poule D**
RENNES 3	LAGNY-M&G 2	LE CHESNAY 2	DOUARNENEZ
MONTPELLIER	COMPIEGNE/LILLE	LA ROCHELLE 2	LES CAM'S
MARS HOCKEY SUB	NANTES 2	EPERNAY/PATAPLOUFS	LE PUY/BRIOUDE

3.2.4. Point sur la règlementation pour la saison 2025/2026

- Le CNC avait demandé au CNA de mettre comme épaisseur minimale de crosse 10mm, après vérification sur des crosses neuves, beaucoup ont tout juste cette épaisseur. Cette notion ne sera pas ajouter à la réglementation mais laisser à l'appréciation des arbitres lors du contrôle matériel.
- Les joueurs ne sont pas autorisés à porter ou à utiliser d'appareils de communication électronique. Cependant, les appareils servant exclusivement au suivi de l'activité des joueurs peuvent être autorisés à la discrétion des arbitres.
- Choix des palets pour les CF : L'info sera diffusée sur le WhatsApp CNC en début de saison et ajoutée sur la fiche d'encadrement de la saison. Un choix unique sera fait pour l'ensemble des championnats.
- Pour toutes les compétitions, un temps mort par équipe et par mi-temps peut être demandée à la faveur d'un arrêt du jeu par l'arbitre principal, sauf lorsqu'un tir de pénalité est accordé mais pas encore joué. Le temps mort débute dès lors qu'il est signalé par l'arbitre principal. Le temps-mort peut être demandé soit par le capitaine d'équipe, soit par l'entraîneur
- Règle de l'avantage :
  16.1.1 A tout moment du match, si un arbitre constate une faute mais estime que l'arrêt du jeu pourrait être préjudiciable à l'équipe lésée, le jeu se poursuivra comme si la faute n'avait pas eu lieu. Cet avantage sera maintenu jusqu'à ce que l'arbitre considère que l'équipe lésée conserve un gain territorial ou un avantage tactique.
  16.1.2 Lorsque la règle de l'avantage est appliquée et que cet avantage est perdu, l'arbitre peut accorder une pénalité différée à l'endroit où l'infraction a été constatée.
  16.1.3 Lorsqu'une infraction grave est constatée et que la règle de l'avantage est appliquée, l'arbitre peut sanctionner le ou les joueurs fautifs pour une pénalité de temps appropriée (voir 17.3.1) lors du prochain arrêt de jeu. Le jeu reprend à l'endroit de ce dernier arrêt et non à l'endroit où la faute initiale été constatée.

- 16.3.6 Manier le palet avec la main libre ou avec celle qui joue, ceci inclut le fait de guider ou coincer le palet avec un doigt tendu, le pouce ou une partie de la main.
  16.3.6.1 Si le palet touche accidentellement le dos de la main du joueur, cela ne sera pas considéré comme une manipulation du palet, sauf si cette manipulation est délibérée pour propulser le palet.

Modifications approuvées à l'unanimité

3.3. Collège National des Instructeurs (CNI) (Téléchargement CR CNI 12/2025)

Réforme des brevets :

- RIFA : La fédération souhaite harmoniser le RIFA pour toutes les commissions sportives et souhaite avoir un réfèrent pour chacune d'elle.
  Pour le hockey, William Benavent (Pessac) qui a déjà travaillé sur la formation, sera le référent.
- Initiateur : en ligne sur le site CNHS
- MEF1 : En cours de refonte (UV1 validé)
- MEF1 + : Pour pallier au manque des MEF2, création d'un diplôme pour former et valider des MEF1 en région. Il n'aura pas plus de prérogatives d'encadrement en compétition qu'un MEF1.

PREROGATIVES

- Former ou participer à la formation
- Valider (sur la base fédérale) des IE et MEF1 de hockey subaquatique.

CONDITIONS D'EXERCICE

- 2 ans après l'obtention du mef1, sous la houlette d'un mef2 (enregistrement en tant que jury sur des sessions de brevets dans la base fédérale)

Ou

- 3 ans après l'obtention du mef1 (en autonomie)

Et

- Être licencié FFESSM à jour de sa cotisation
- Attestation du président de CRHS et/ou président de club et/ou MEF2 pour participation aux formations et à la validation des brevets suivant (RifaHS, IE, MEF1)
- S'acquitter du montant de la carte fédérale (être enregistrer comme MEF1 PLUS sur la base fédérale)

Les candidats envoient à Karine (CNI) leur demande pour être MEF1+, elle les validera.

Dominique envoie le projet MEF1+ pour le CDN de juin.

Vote pour mise en place du MEF1+ :

Contre : --> 0 voix
Abstention : --> 0 voix
Pour : NA, BPL, EST, IDF, OPM, HDF, PACA, AURA, --> 1143 voix

Formations :

- **MEF1 :**

Session 2025/26 : Organisation BPL

Formation hybride entre ancienne et nouvelle formule. Elle a permis de tester certaines choses. Une dizaine de candidats inscrits seul 5 présents à l'examen au tournoi de Rennes, aucun UV4 validés.

Une session de rattrapage va être faite en juin/juillet sans formation mais avec mise à disposition de documents sur Drive, candidatures libres. Ceux qui ne se présentent pas seront sortis du cycle de formation.

- **MEF2 :**

Le dossier de Jacques Bréchaire a été validé.

3.4. Collège National des Médecins (CNM)

3.4.1. Certificat médical pour la compétition et sur-classement

Les versions à jour des certificats de sur-classement et double sur-classement sont téléchargeable ici : https://medical.ffessm.fr/mon-suivi-medical

Il a été demandé que la mention «absence de contre-indication à la pratique de… » sur ces 2 CACI dans l'optique de n'avoir qu'un seul CACI, rendre plus visible la partie discipline et catégorie qui ne sont quasiment jamais renseignées par le médecin.

Si au cours d'entrainements ou de compétitions on observe un comportement anormal du joueur, ne pas hésiter à lui demander de retourner voir un médecin et de présenter un nouveau certificat.

Pour rappel, les joueurs équipe de France doivent avoir un certificat établie par un médecin du sport. Pour ceux inscrits sur liste SHN, ils doivent déposer tous leurs examens sur Medisharp et avoir une validation du médecin du SMR, ils pourront obtenir des aménagements des horaires.

3.4.2. Protocole de commotion (Lien téléchargement présentation)

La CMAS et le ministère des sports (foot et rugby) ont déjà travaillé sur le sujet.
La commotion cérébrale en terme médical s'appelle traumatisme crânien. A retenir, tout coup porté à la tête n'est pas une commotion cérébrale, mais une commotion cérébrale peut survenir alors même que l'intact n'a pas été sur la tête mais sur une autre zone du corps.
Si un comportement parait suspect, il y aura 2 phases :

- Arrêt de jeu et l'arbitre aquatique décide de la sortie de l'eau du joueur.
- Déroulé des tests sur le bord du bassin.

(Lien téléchargement « Fiche de test »)

Cette fiche doit être dans la valise du commissaire et mise à la table de marque pour permettre une prise en charge immédiate du joueur par les arbitres.

Elle sera aussi ajoutée au programme de la formation RIFAHS.

4. Calendrier national

Intitulé	*Date*	*Lieu*
Manche 1 D1M et D1F	7 et 8 novembre 2026	SARCELLES
+35 ans et U17	6-7 mars 2027	CLERMONT ?
D1M Manche 2 et D2F	13-14 mars 2027	CLERMONT ? MULHOUSE ?
Ch Monde	12-21 avril 2027	CLERMONT
Manche 3 D1M et D1F	du 15 au 17 mai 2027	MONTLUCON
Minimes/Juniors	22-23 mai 2027	MULHOUSE ? DUNKERQUE ?
D2M	29-30 mai 2027	ST BRIEUC ?
Benjamins/Cadets	5-6 juin 2027	PONTOISE
D3M / D3F	12-13 juin 2027	MONTLUCON
D4M	19-20 juin 2027	NOGENT/SEINE

Frantz nous informe qu'il a eu un contact avec le directeur du centre aquatique olympique de St Denis. Bassin de 10 lignes d'eau (25m) permettrait de faire 2 terrains. Il faudrait que Fred Di Meglio envoie une lettre d'intention pour avoir un contrat sur 3 ans. Il faudrait organiser des temps institutionnels.

5. Equipes de France / international (CR Manager EdF)

5.1. Organisation et gestion des équipes de France

L'organisation des équipes de France s'est articulée pour cette saison suivant 2 axes de travail.

- Axe n°1 : Elite et Relève : Groupe France Elite

Le fonctionnement de ce collectif étendu se traduit par un groupe A et groupe B.
Le groupe A rassemble les athlètes sélectionnables en équipe élite.
Le groupe B rassemble les athlètes sélectionnables en équipe U24 et en cours de préparation pour le groupe A.
Les Entraîneurs Nationaux Fédéraux des collectifs concernés se sont employés à adapter leur système de formation. Ils ont intégré la directive stratégique du DTN dans le fonctionnement.

- Axe n°2 : Jeunes et Relèves

La préparation au mondial Jeunes (U19 et U24) se fait désormais sur 2 saisons. Ainsi à la rentrée 2026, les sélections/brassages auront lieu pour le mondial qui devrait se dérouler en Australie en 2028.

5.2. Championnat du monde Jeunes en Turquie

Les contraintes géopolitiques liées à cette région du monde obligent à respecter un protocole sécuritaire strict.

Cet aspect réglementaire pèse sur le coût du déplacement. Le poste transition entre l'aéroport et l'hôtel (aller et retour) ainsi que l'hébergement sont les plus impactés. Il n'est pas possible de déroger à cette organisation.

La partie administrative est lourde. L'enregistrement des athlètes doit se faire sur plusieurs sites internet :

- « Fil d'Ariane » : le site du ministère des Affaires Etrangères
- Site de la compétition
- Site CMAS
- Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs (AST - site service public).

5.3. Tournoi Elite au Portugal

Pour éviter que les Elites n'est pas de compétition cette année en l'absence d'un championnat d'Europe, ils vont participer à un tournoi au Portugal qui aura lieu du 12/06 au 14/06/2026

- Hommes :
  - France, Grande Bretagne, Espagne, Portugal, Pays-Bas et Colombie.
- Femmes :
  - France, Grande Bretagne, Colombie, Espagne, Pays-Bas et ? Afrique du Sud ?

Partiront 14 athlètes chez les femmes (intégration de 2 filles Relèves) et 13 chez les hommes.

Les équipes seront accompagnées de 2 arbitres :

- Alexandre DAVION (AN3 - Responsable de l'arbitrage)
- Vincent HEURTAUT (AN3 - En formation)

Sophie Harris s'est chargée de la préparation et de la gestion du déplacement.

5.4. Préparation saison à venir

Les Elites vont préparer le Mondial 2027 avec un stage de rentrée 5-6 septembre.

Les jeunes vont préparer le Mondial 2028 sur une période de 2 ans, un stage de brassage aura lieu 17-18 octobre. Il sera difficile d'intégrer le groupe en cours de période.
Pour accéder aux stages, il faut présenter des critères physiques, techniques et tactiques. (Lien de téléchargement).

U19 : né entre le 1/01/2010 et 31/12/2013
U24 : né entre le 1/01/2005 et 1/07/2010

Il est rappelé que les stages de détection/brassage de toutes les catégories ne sont pas soumis au remboursement des frais de déplacements par la fédération.

Des groupes régionaux U17 se mettent en place en BPL, AURA, IDF et GE.
Le principe est de préparer le plus tôt possible à l'intégration vers les collectifs nationaux.

5.5. Championnat du Monde Elites 2027

On a reçu la confirmation officielle de la CMAS pour l'attribution de l'organisation du championnat du Monde Elite en France.

Nous sommes en attente de l'élection du nouveau président de Clermont métropole qui permettra d'avoir un échange physique entre le président de la fédération ou un de ses représentants et le président de l'agglo.

On a borné le sujet des hébergements EDF et arbitres qui vont permettre de diffuser prochainement une 1ère version « l'info pack » à toutes les délégations et nous permettra de savoir combien d'équipes seraient présentes, sachant qu'on table aujourd'hui autour d'une quarantaine.

Un 1er appel aux volontaires va être diffusé sur les différents réseaux par diffusion d'un GForm pour recenser toutes les personnes qui sont prêtes à aider notamment sur la période des 15 jours de championnat mais voir si certains veulent s'impliquer dès maintenant pour compléter l'équipe actuelle et boucher les trous de l'organigramme.

Une 1ere version du logo a été faite, copié-collé du sticker des médailles. Il a été demandé une autre version.

6. Point CMAS (Présentation)

6.1. Organisation de la CMAS

Cela va bientôt faire un an que Graham HENDERSON a pris la direction de la commission hockey subaquatique de la CMAS. Il assume un rôle très politique au sein de la CMAS, en lien avec le BOD CMAS ; cela ne faisant pas l'unanimité au sein de la commission hockey.

Le fonctionnement de la CMAS et le rôle des commissions sportives ont évolué significativement.
Les commissions sportives, comme la commission hockey subaquatique sont devenues des instances « techniques », non décisionnelles.

Les décisions et les orientations stratégiques sont prises par le BOD de la CMAS en lien direct les fédérations, pas leurs commissions, mais directement les instances dirigeantes des fédérations.
Les Représentants Nationaux ne sont plus impliqués dans les processus de décision (auparavant, ils validaient ou non, par leur vote, la transmission d'une proposition de la commission vers le BOD de la CMAS). Ils deviennent un organe de transmission de l'information entre les commissions sportives et les fédérations.
Les membres des commissions sportives, formellement nommés par le BOD de la CMAS sur proposition de leur fédération, sont les seuls à siéger au sein de la commission sportive de leur discipline. Ils doivent avoir un rôle actif au sein de la commission.

- ⇨ Sébastien Dotte pour la commission hockey.

Les collèges existants (Coachs, Développement, Evènements, Arbitres) ont été plus ou moins désorganisés par le processus de nomination formelle.
Seul le collège des arbitres a poursuivi son fonctionnement sous la nouvelle dénomination **ITO** (International Technical Officials) ; Don Mathews ayant appuyé le modèle précédent avec des représentants directs des fédérations soulignant l'impossibilité de faire fonctionner un collège avec les seules trois personnes nommées formellement (Don Mathews, Jaime Parra Ospina et Sébastien Dotte). Il a ainsi proposé une structure « ITO » en ligne avec l'organisation imposée avec une instance consultative élargie, l'ex-CoR avec les représentants arbitres de chaque nation.

- ⇨ Objectif d'intégrer formellement Sophie Harris au sein de l'instance consultative du CoR. A ce stade, elle n'aurait pas forcément besoin d'une nomination FFESSM/CMAS pour intégrer ce groupe.

Le collège des évènements (Events) se limite à deux personnes : Andrew Stilwell (UK) et Patrick Kraak (NED) qui sont en charge de l'organisation des compétitions en lien avec les comités d'organisation des fédérations (LOC).

- ⇨ Opportunité de pousser une personne supplémentaire : France-May Martel. Si France-May est d'accord et que la CNHS valide sa candidature, elle sera à formaliser via la FFESSM vers le BOD de la CMAS.

Le collège des coachs se limite formellement à Pamela MACKOR (SAU) au sein de la commission.
Laurent Prades est toujours en contact avec le collège.

6.2. Compétitions

6.2.1. AGE GROUP 2026 en Turquie

Après des débuts compliqués sur le plan de la communication, la mise en place d'un groupe WhatsApp a permis une fluidité des échanges entre le LOC et les points focaux de chaque nation.
Le comité d'organisation se veut rassurant vis-à-vis du conflit en Iran ; il n'y a pas d'impact en Turquie en dehors des zones frontalières de l'est, mais qui étaient déjà à éviter avant le conflit.
Certaines nations hypothèquent leur participation aux coûts des transports… Notamment celles devant transiter par Dubaï (Océanie, Asie).
Les frais des arbitres devraient être communiqués mi-avril et les paiements par les nations faits avant fin mai. Les arbitres pourront alors prendre leurs billets d'avion.

6.2.2. Championnat Elite 2027

La CMAS a confirmé la volonté d'avoir un championnat élite séparé du championnat master, applicable dès 2027 en France.
Deux éléments sont mis en avant : la volonté d'avoir un grand nombre de nations participantes sur un même évènement, toujours sur une durée limitée (9 à 10 jours de compétition), et avoir plus de souplesse pour l'organisation d'un championnat du Monde Master, en le définissant de Catégorie B, permettant la participation de nations comme les Emirat Arabes Unis.
La compétition a été confirmée par la CMAS le 18 mars 2026 suite à la signature du contrat CMAS par la FFESSM.
La visite technique s'est déroulée lors du TDA en janvier. Patrick Kraak a pu rencontrer l'équipe d'organisation, voir les différents espaces de la piscine, etc. Les principaux points sont relatifs à la sécurité des joueurs (carreaux ébréchés, etc.).

6.2.3. Championnat Master

A ce stade, la candidature de Singapour est la plus probable. Dongliang explore les disponibilités des piscines sur la période de juin à mi-septembre 2027.

6.2.4. AGE GROUP 2028

La CMAS a officieusement retenue la candidature de l'Australie (Bunbury).
A ce stade, rien n'est formellement défini ; le lieu pouvant encore évoluer.

7. Points divers

- Quotas jeunes CF Rennes :

2 décisions ont été prises par le bureau :

- Minimes : suite au retrait d'un quota NA à la réunion du 5 février, Patrice avait portait réclamation pour que son quota lui soit rendu et faire un championnat à 13 équipes. Suite au forfait d'OC, le championnat s'est déroulé à 12.
- Juniors : suite à l'incident en CR IDF concernant un joueur de Pontoise ayant débuté le match sans être inscrit sur le fichier joueur et sans avoir été contrôlé. Match perdu sur tapis vert par Pontoise qui a demandé à la CNHS de d'ajouter un quota sup en junior.
  Dominique a demandé au président de l'IDF de faire un courrier pour une attribution. Cette demande a reçu l'accord du bureau mais sans consultation des régions.
  La manière de faire a été contestée à juste titre par bcp de régions du fait qu'ils n'aient été consultés sur la décision pour que celle-ci soit collective.
  Situation exceptionnelle qui ne devrait plus avoir lieu surtout suite au vote d'hier concernant la répartition des quotas en interzone.

Le CNC souhaite aborder le sujet lors de leur prochaine réunion pour compléter la réglementation et que cette situation ne se représente pas à l'avenir.

Sébastien fait remarquer qu'il va falloir établir une réglementation pour les interzones, travail important. Les réglementations régionales quand elles existent sont, sur certains sujets discordantes, avec la réglementation nationale.

Les sujets sur les critères de sélection des équipes, comment seront attribué les quotas, les classements, que fait-on comme podium (région ou interzone ?). Tout cela est à définir et à écrire.

- Un groupe WhatsApp CNHS sera créé pour fluidifier et accélérer les communications entre le bureau et les régions.
- Diffusion du classement des prisons :

Est-il pertinent de diffuser sur les réseaux sociaux le classement des prisons pour promouvoir le hockey ?

La diffusion du classement sur les groupe du CNC pourquoi pas, mais ne pas le diffuser sur FB et Insta n'apporte rien à notre sport.

- Commentaires MoreSport lors des live CF à Rennes :

Souvent les commentateurs sont opposés aux décisions qui peuvent être prise en CNHS, décisions d'arbitrage et prennent parti qui normalement ne devraient pas avoir car en fait ce sont les parents qui regardent les live et ça entretient un effet négatif. Sujet relevé par les internautes via le chat où il était demandé d'arrêter d'attaquer les joueurs, les arbitres et de faire des commentaires désagréables. Par ailleurs il y a beaucoup de commentaires positifs.

Il faut qu'il y ait de la bienveillance par rapport à ces diffusions en direction de personnes novices dans notre sport, il faut plus que les commentaires se concentre sur des faits de jeu

La fédé qui finance les retransmissions sur les compétitions officielles est critiquée pose un problème. MoreSport est un média, ils font ce qu'ils veulent mais laisser entendre que des sélections ont été faites par rapport aux clubs des joueurs n'est pas acceptable.

Il faudrait que la CNHS communique plus, et pas seulement par les CR, sur le travail accompli par les présidents de régions, c'est hyper important. Pourquoi ne pas participer à une émission de UWH News pour expliquer, valoriser le travail fait en CNHS, expliquer les relations que l'on a avec le CDN, DTN, etc.

Suite à ces échanges, Patrice propose de travailler sur un document pour créer une ligne de conduite et des points que nous pourrions améliorer. Il le partagera pour que chacun puisse réagir et le compléter.